

## L'édito

## Pourquoi une politique communale de solidarité

### S O M M A I R E

Le dossier	1 à 3
La Mairie	4/5
Le Conseil	6/7
BD	6
Reflets de vitrine	7
Au-delà des thuyas	8 à 10
Bric-à-brac	11
Il faut le savoir	12

Aujourd'hui le 80% de la population mondiale vit dans les pays du Sud et ne dispose que de 20% des ressources mondiales ou de biens de production. Son état de santé précaire signifie une espérance de vie ne dépassant souvent pas 50 ans. Plus de la moitié de ces populations est analphabète.

Au nord, la situation est inversée et le 20% de la population mondiale qui y réside se partage, très inégalement il est vrai, le 80% de la richesse de la planète. Moins de 5% de ces personnes sont analphabètes.

Un monde à deux vitesses...

Que l'on envisage l'écart qui se creuse entre les moyens d'existence des uns et des autres dans notre pays ou celui qui perdure entre pays riches et pays pauvres dans le monde, il est révoltant de constater qu'un petit nombre possède toujours plus, alors qu'une grande majorité doit se contenter de presque rien. Les pays pauvres dépendent complètement des règles de marché édictées par les pays riches qui les empêchent notamment d'assurer leur souverai-

neté alimentaire. La faim et un état sanitaire précaire sont le lot de deux milliards de personnes qui disposent de moins de 3 francs par jour pour vivre; dix millions d'enfants meurent chaque année à cause de la pauvreté. La crise financière et économique actuelle ne fera que creuser encore plus l'écart entre riches et pauvres!

Réalité inacceptable! En 2000, les pays membres des Nations Unies s'étaient officiellement engagés à diviser par deux le nombre de personnes pauvres dans le monde d'ici 2015 (Objectifs de Développement du Millénaire). Aujourd'hui, ces mêmes pays sont obligés de reconnaître qu'ils ne parviendront pas à tenir leur engagement. En moyenne, ils ne rétrocèdent aux pays pauvres que le 0,25% de leurs gains annuels.

Mondialisation, globalisation, libéralisation, recherche de profit maximum ont abouti à des règles d'échanges économiques marginalisant et affamant drastiquement les pays du sud. Sur le plan politique, notre responsabilité consiste donc à dénoncer haut et fort ces injustices et à nous engager partout où cela est possible pour que des règles

d'échanges plus équitables soient instaurées. Mais cela n'est encore pas suffisant et nous devons tout aussi bien soutenir les projets qui permettent aux Etats pauvres de reconquérir leurs droits et leur autonomie, de regagner leur souveraineté alimentaire, d'améliorer leur état de santé et de formation, de restaurer une plus grande démocratie, toutes démarches contribuant à renforcer un développement durable tablant sur les initiatives et les compétences locales et favorisant l'autogestion.

Voilà les fondements de la politique solidaire de redistribution des richesses que nous voulons mener à la toute petite échelle de notre commune.

L'objectif de ce nouveau dossier du Conf'Infos est de montrer de la manière la plus transparente possible les critères de choix et les processus utilisés pour redistribuer la part de l'argent communal dévolue à la politique de solidarité en Suisse et à l'étranger.

Je vous en souhaite bonne lecture.

**Françoise Joliat**  
Conseillère administrative  
en charge des affaires sociales

Les articles signés d'initiales ont été rédigés par des membres du comité de rédaction ou des cadres de la Mairie (cf liste ci-dessous).

Editeur :  
**Municipalité de Confignon**

Comité de rédaction :  
**Catherine Graf** (CG)  
**Roger Jaccard** (RJ)  
**Françoise Joliat** (FJ)  
**Jean-Claude Kormann** (JCK)  
**René Lindenmeyer** (RL)  
**Melik Özden** (MO)  
**Denis Soulier** (DS)

Pour la Mairie :  
**Elena Giaro** (EG)  
responsable du service social  
**André Marostica** (AM)  
responsable du service technique  
**Geneviève Paganì** (GP)  
responsable de la communication  
et des relations publiques  
**Mario Rodriguez** (MR)  
secrétaire général adjoint

Maquette :  
**Pascal Gachet**

Impression :  
**Imprimerie G. Chapuis SA**

## Politique de solidarité

### Une politique de solidarité déclinée sous trois formes

Ancrée dans une politique de développement durable et pour parvenir à concrétiser la politique de solidarité qu'elle a déterminée, la Commune de Confignon soutient des projets dans trois domaines distincts: la **coopération au développement**, l'**aide humanitaire** et les **droits des personnes**.

#### Coopération au développement

Les projets soutenus doivent viser la satisfaction des besoins fondamentaux et contribuer à la promotion d'un développement autonome et durable. Ces projets concernent notamment:

- le développement rural,
- l'amélioration alimentaire, en particulier

- par les cultures vivrières,
- la promotion de l'artisanat et de la petite industrie locale,
- la formation initiale et professionnelle,
- la création d'emplois,
- le développement d'activités sociales, éducatives et sanitaires,
- la recherche et le maintien d'un équilibre écologique et démographique.

#### Aide humanitaire

Les actions soutenues par la Commune de Confignon ont pour but de contribuer, par des mesures de secours, à la sauvegarde de la vie humaine lorsqu'elle est menacée, à l'amélioration des conditions de vie de pays, régions ou groupes de population en voie de développement, ainsi qu'au soulagement des souffrances. Elles sont notamment destinées aux populations victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés.

## dossier

### Droits des personnes

Les mesures soutenues doivent contribuer à renforcer le respect des droits fondamentaux au sein de communautés particulièrement défavorisées ou menacées.

Les projets subventionnés doivent contribuer à la promotion et au renforcement des droits des personnes, notamment par une meilleure diffusion, réalisation, protection ou défense de ces droits. Ces projets concernent en premier lieu:

- l'égalité des droits entre personnes,
- les droits des groupes humains exploités,
- les droits des groupes minoritaires,
- les droits des autres groupes humains à risque, en particulier les enfants, les personnes persécutées, les réfugiés, les personnes victimes de conflits armés, déplacées

### Politique de solidarité

suite de la page 1 ou migrantes, les personnes malades.

Ils s'inspirent des principes et des droits définis par les normes internationales relatives aux droits des personnes.

#### A qui s'adresse la politique de solidarité ?

##### Subventions à l'étranger

En 1970, l'ONU lançait un appel pour que les nations industrialisées consacrent au moins 0,7% de leur PNB à l'aide au développement.

Dernièrement la pression pour que les diverses collectivités publiques répondent à cet appel s'est accrue, mais en 2003 déjà, outre l'aspect éthique de la politique de solidarité, la Direction de Développement et de la Coopération (DDC) affirmait "qu'en luttant contre la pauvreté, la coopération au développement s'attaque aux principales causes de l'explosion démographique, de la destruction de l'environnement et des flux migratoires. En promouvant les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit, elle contribue à instaurer la paix et la stabilité, et par conséquent à accroître la sécurité mondiale".

C'est pourquoi, en 2004, reprenant cet appel à son compte, tout comme la Ville et le Canton, le Conseil Municipal a décidé d'affecter à la solidarité internationale le **0.7% des recettes fiscales prévues en provenance des personnes physiques et morales inscrites au budget annuel de la Commune.**

- 50% de l'aide à l'étranger est attribué à la *Fédération genevoise de coopération (FGC)* (voir article p.3). En effet, la Commune compte sur l'expérience de cette institution pour établir des liens efficaces avec des ONG de confiance.
- Parallèlement la Commune soutient un ou deux projets de développement inscrits dans une certaine durée, notamment et autant que possible des projets initiés ou soutenus par des habitants de la commune.
- Un domaine spécifique d'attribution peut être choisi pour une année ou pour une législature (projets en lien avec l'eau, l'alimentation, la formation, ...).
- Dans le domaine de l'action humanitaire, la Commune intervient lors de catastrophes naturelles en partenariat avec de grands organismes comme la Croix-Rouge, la Chaîne du Bonheur, etc.

#### Subventions en Suisse

Un montant est également attribué à l'aide sociale et humanitaire et au soutien des droits des personnes en Suisse.

- Les projets soutenus le sont dans le même esprit que celui qui préside à l'aide à l'étranger. On veille notamment à suivre un petit nombre de projets ou d'institutions sur la durée (pas de saupoudrage).
- La Commune verse également une subvention annuelle à un certain nombre d'associations ou institutions qui œuvrent dans le réseau social genevois.
- Il est prévu que 20 à 25% de la somme allouée à l'aide sociale en Suisse soit consacrée à des actions proposées par des communiers.

#### Critères pour l'attribution des subventions

Les actions soutenues doivent répondre à un certain nombre de critères de base :

- améliorer les conditions de vie des bénéficiaires directs en veillant à l'équilibre écologique ainsi qu'à la réduction des inégalités entre hommes et femmes et à l'égard de groupes spécifiques (jeunes, handicapés, peuples autochtones, lutte contre le racisme et la xénophobie);
- favoriser la prise en charge collective et conduire à l'autonomie les personnes qui bénéficient du projet; conformité avec la culture des populations concernées;
- s'engager pour une bonne gouvernance, pour la démocratie et la lutte contre la corruption;
- viser non seulement des améliorations matérielles, mais aussi des objectifs concrets en matière d'éducation, de formation et de mieux être social;
- impliquer les bénéficiaires à tous les niveaux de réalisation du projet (conception, exécution, suivi et évaluation) :  
- information, communication et participation de la population locale,  
- valorisation de l'expertise et des ressources locales,  
- capacité d'appropriation, de durabilité et de transposition des projets dans d'autres contextes;
- petit nombre de projets à taille humaine avec engagement éventuel sur plusieurs années (se garder du saupoudrage);
- fournir un suivi du projet tout au long de son déroulement et un exposé des résultats obtenus prenant en compte les trois domaines du développement durable.

#### Processus d'attribution

Chaque projet reçu est évalué à partir d'une grille (voir ci-contre) permettant de faire ressortir sa conformité avec les critères déterminés. Ce premier tri est effectué par le service social de la commune qui propose ensuite des projets dignes de soutien à la commission sociale. Cette dernière discute et argumente ses décisions qui

font l'objet de propositions d'attribution au Conseil administratif.

Le choix des projets subventionnés et l'attribution des sommes correspondantes ont lieu trois fois par année (fin avril – début septembre – fin décembre).

Les associations et organisations recevant des subventions doivent remettre annuellement un rapport sur l'exécution du projet et soumettre leurs comptes à la Mairie

(pour les projets qu'elle soutient, c'est la FGC qui produit ces informations).

La Commune informe régulièrement les habitants de Confignon des projets soutenus et des résultats obtenus. Elle s'efforce de faire connaître les régions et populations concernées par les projets et, dans la mesure du possible, elle cherche à établir des liens avec elles.

EG et JF

Axes prioritaires	OUI	NON
<b>Protection de la vie et des droits humains</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion de la paix et des initiatives de médiation</li> <li>• Soutien au renforcement de la démocratie</li> <li>• Respect des droits humains</li> <li>• Droit des minorités</li> </ul>		
<b>Promotion d'une économie durable et sociale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux PME et coopératives</li> <li>• Microcrédits</li> <li>• Développement rural équitable</li> <li>• Gestion équilibrée des ressources naturelles (reforestation, gestion de l'eau, et des déchets)</li> <li>• Education</li> <li>• Formation</li> <li>• Santé</li> <li>• Lutte contre la drogue</li> </ul>		
<b>Amélioration des conditions de vie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation et réhabilitation d'infrastructures de proximité</li> <li>• Nouvelles technologies de communication</li> </ul>		
<b>Aide humanitaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme d'aide d'urgence</li> <li>• Programme de reconstruction</li> <li>• Lutte contre les épidémies</li> <li>• Lutte contre les famines</li> <li>• Conséquences de conflits armés</li> </ul>		
Critères	OUI	NON
<b>Population impliquée dans le projet</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact sur la population</li> <li>• La population apporte sa contribution à la réalisation du projet et son action est valorisée</li> <li>• Les initiatives propres de la population et les structures d'autopromotion sont encouragées</li> <li>• Le projet touche la population sans considération d'ethnie, sexe, religion ou opinion politique</li> </ul>		
<b>Contenu et structure du projet</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les buts généraux et les étapes du projet sont clairement définis dans un calendrier d'action</li> <li>• La limite de l'aide externe est déterminée dans le calendrier</li> <li>• Le projet respecte le contexte culturel, social et économique</li> <li>• Le projet utilise les potentialités locales</li> <li>• Les technologies utilisées sont appropriées aux besoins et capacités locales</li> <li>• Le projet est sans activités liées au prosélytisme politique ou religieux</li> <li>• Les moyens financiers nécessaires à la réalisation du projet représentent un coût raisonnable par rapport aux objectifs</li> <li>• Les frais de fonctionnement sont appropriés à la nature du projet</li> </ul>		
<b>Contexte et impact du projet</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion du développement durable</li> <li>• Le projet améliore la condition féminine et les droits de l'enfant</li> <li>• Le projet à des effets favorables sur l'environnement</li> </ul>		
<b>Viabilité du projet</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les activités couvrent à long terme les frais récurrents de fonctionnement donc pas de création de dépendance</li> <li>• L'effet durable du projet s'étend au-delà de la période de soutien extérieur</li> </ul>		
<b>Institutions et partenaires locaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le partenaire local doit être en mesure d'assumer la réalisation et le suivi du projet sur place (gestion, administration, comptabilité) et de participer à son évolution</li> <li>• Le partenaire applique une politique transparente quant à ses sources de financement</li> </ul>		
Remarques		

# dossier

## Politique de solidarité

Institution - Association	projet
<b>Jardins de Cocagne Solidarité Nord Sud (via FGC)</b>	renforcement de la filière horticole dans le département de Bakel (Sénégal)
<b>Genève Tiers Monde (via FGC)</b>	amélioration de la chaîne productive des alpagas et des lamas dans la province de Caylloma (Perou)
<b>ONG Hope International</b>	équipement d'un atelier de fabrication mécanique (Madagascar)
<b>Mouvement Populaire des familles (via FGC)</b>	menuiserie Vida Nova: formation professionnelle et sociale pour adolescents et jeunes (Brésil)
<b>Association Haïti-Etoile</b>	pose de panneaux solaires pour le collège de l'Etoile à Port-au-Prince (Haïti)
<b>Medes Sapcom</b>	réseau des Radios Kayira (Mali)
<b>Meyrin Palestine</b>	construction d'un centre culturel et scolaire dans la Bande de Gaza (Palestine)
<b>Médecins sans frontières</b>	projet de traitement de patients VIH/sida (Mozambique)
<b>Graine de Baobab</b>	moulin à karité pour une savonnerie à Ouâda (Burkina Faso)
<b>Coup de pouce Suisse-Haïti</b>	bourses d'études (Haïti)
<b>Lumière pour Haïti</b>	bourses d'études (Haïti)
<b>H2O</b>	installation de systèmes de filtration et purification de l'eau (Cameroun et Kenya)
<b>Enseignants sans frontières</b>	coopération pédagogique (Burkina Faso, Mali ou Sénégal)
<b>Los Andes Solidarité</b>	soutien à un orphelinat (Guatemala)
<b>Terre des Hommes</b>	marche de l'espoir
<b>CETIM</b>	brochures sur les droits humains et cahiers critiques

### Institutions subventionnées en 2008

#### Etranger

En 2008 la Commune a reçu 75 demandes de subventions pour des réalisations à l'étranger.

Les 16 projets que nous avons cofinancés figurent dans le tableau ci-dessus.

#### Suisse

97 associations-institutions actives dans

le social en Suisse ont sollicité l'aide de la Commune de Confignon durant l'année passée.

Nous avons répondu favorablement à 46 d'entre elles, afin de soutenir leurs actions dans les domaines suivants:

- aide aux familles
- loisirs pour la jeunesse
- soutien aux jeunes adultes en difficulté
- information et formation destinées aux femmes
- activités en faveur des aînés
- formation professionnelle
- intégration et loisirs des personnes vi-

vant avec un handicap

- aide aux requérants d'asile
- aide alimentaire aux personnes en grave difficulté financière
- hébergement pour les sans abri et soutien aux personnes dans la précarité
- soutien aux familles des prisonniers
- toxicodépendances
- maladies psychiques
- foyers d'accueil d'urgence
- aide aux victimes des infractions
- prévention du suicide
- intégration.

EG et FJ

### La Fédération Genevoise de Coopération (FGC)

La Fédération genevoise de coopération, créée en 1966, regroupe une cinquantaine d'associations ayant un siège dans le canton de Genève et qui se consacrent à la coopération internationale. Avec ses partenaires, la FGC travaille pour combattre les inégalités dans le monde et augmenter la liberté de choix des sociétés et des peuples dans leur construction d'un mieux être économique, social et culturel.

En ce qui concerne l'aide au développement, elle est l'interlocutrice privilégiée de l'Etat et de la Ville de Genève, ainsi que de la DDC (Direction pour le Déve-

loppement et la Coopération au Département fédéral des affaires étrangères) et d'un certain nombre de communes genevoises qui choisissent également de financer des projets par son intermédiaire.

Sa mission consiste à faire le lien entre les administrations publiques suisses et des projets de développement conçus par ses associations membres.

Grâce à l'appui des collectivités publiques, et notamment de la DDC qui finance 50% de ces actions, la FGC soutient chaque année un nombre important de projets conçus et menés par les partenaires du Sud eux-mêmes, en collaboration avec les associations membres dans une vingtaine de pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

La FGC offre aux collectivités publiques son label de qualité, un service rigou-

reux de sélection des projets financés et un suivi continu des réalisations et des dépenses avec contrôle fiduciaire final à Genève.

Elle s'implique aussi dans la sensibilisation du public genevois, assurant un retour de l'information et du suivi des projets, ainsi que dans le renforcement des compétences de ses associations membres.

La FGC nous propose donc chaque année un certain nombre de projets et son expertise nous donne l'assurance que les projets soutenus le sont bien dans une perspective de développement durable. C'est pourquoi nous confions le 50% de la somme allouée à la solidarité internationale à cet organisme.

EG et FJ

#### L'AIRE DU TEMPS

### Culture Expositions 2009

Depuis 4 ans, la commune organise des expositions d'artistes confignon-nais dans le bâtiment annexe de la Mairie. Demeuré brut de tout aménagement, ce bâtiment offre aux artistes une vaste plate-forme d'exposition et de multiples choix pour la scénographie des œuvres. Les amateurs d'art qui ont déjà franchi sa porte le savent bien, c'est un cadre assez exceptionnel.

Cette année et dans la continuité de la politique culturelle, vous pourrez donc découvrir de nouveaux artistes en mai et en septembre.

#### Du 15 au 29 mai, Monsieur

**Jacques Stern** partagera avec vous les émotions ressenties à la vue de paysages. Ses peintures paysagères, reflets d'émotions, évoquent la dualité de certains lieux d'ici et d'ailleurs.

Nous vous invitons donc à venir nombreux à cette exposition de printemps et vous parlerons bientôt de MM. Bindschedler et Gerber qui exposeront cet automne.

Entre-temps, si vous voulez découvrir les œuvres de M. Stern, suivez le lien [www.jacquesstern.caz.ch/](http://www.jacquesstern.caz.ch/)

Bonne découverte et à bientôt!

#### La Mairie



### Permanence sociale de proximité à Cressy

#### Besoin d'orientation, d'aide, d'informations?

Nous vous rappelons que les responsables sociaux de Bernex et Confignon vous attendent à l'école de Cressy (bâtiment de l'Aula et des restaurants scolaires) les mardis matin de 10h à 12h pour discuter de ces questions autour d'un café.

Ils se réjouissent de votre visite!

### Permanence Impôts 2009

**Du vendredi 27 février au vendredi 8 mai**, les personnes disposant de revenus modestes et habitant les communes de Bernex, de Confignon et de la Champagne pourront s'adresser au Centre d'Action Sociale et de Santé de Bernex pour remplir leur déclaration d'impôts.

**Inscriptions auprès du Centre d'Action Sociale et de Santé**  
313, rue de Bernex  
lun-ven 8h30 - 12h et 13h00 - 17h30

(participation financière : Fr. 30.- par déclaration).

Pour tout renseignement :  
tél. 022 420 40 00.



### Passeport-Vacances 2009 Cette année, pas de vente à Confignon

Le Conseil administratif vous informe avec regret de la décision du service des loisirs de la jeunesse (SLJ) de la ville de Genève d'arrêter la vente des passeports vacances dans certaines communes du canton. Cette décision fait suite à une réflexion menée par le SLJ sur le nombre de passeports vendus dans les mairies des 20 communes s'étant portées candidates.

Le nombre de points de vente sera ramené à 13.

#### Mairies de :

- Bernex • Carouge • Chêne-Bourg
- Grand-Saconnex • Lancy • Meyrin
- Onex • Plan-les-Ouates • Puplinge
- Satigny • Vernier • Versoix
- Veyrier

#### ainsi que :

- Service des loisirs • Migros-Champel
- Genève Tourisme

Vous pourrez donc les acheter au prix de CHF 60.- dans ces points de vente le **mercredi 6 mai à 14h00**.

**La Mairie**

## La culture pour tous

Pour 2009, la commune reconduit le chèque culture permettant à toute personne à revenus modestes de bénéficier de l'offre culturelle genevoise.

Chaque chèque est composé de six chèques et chaque chèque permet une réduction de dix ou vingt francs pour des spectacles de théâtre, de musique, de danse ou pour des expositions temporaires dans des musées genevois.

Les critères pour bénéficier de ces ché-

quiers sont les suivants :

1. avoir plus de 21 ans et moins de 64 ans,
2. être domicilié dans la commune de Confignon,
3. bénéficier d'un subside de l'assurance-maladie A, B ou à 100%,
4. ne pas être étudiant, ni chômeur ni au bénéfice d'une rente AI.

Ces chèques sont à retirer à la réception de la Mairie. Les chèques sont remis

gracieusement sur présentation d'une pièce d'identité et de la lettre du service de l'assurance-maladie annonçant le droit au subside.

Afin de connaître les lieux de spectacle, les musées ou les théâtres partenaires, nous vous invitons à consulter le site de la ville de Genève qui énumère tous les partenaires ([www.ville-ge.ch](http://www.ville-ge.ch)).

**La Mairie**

## Sport : La Suisse bouge, de nouveau !

L'an dernier, les communes de Bernex et de Confignon s'étaient engagées à faire bouger leurs habitants en participant à la **Suisse bouge**, programme national de l'Office fédéral du sport et de Promotion Santé Suisse. Cette année à nouveau, ce sera le **mercredi 6 mai 2009**, en fin d'après-midi, que Bernésiens et Confignonnais pourront rivaliser sur le parcours

qui, pour la 2<sup>ème</sup> manche, se trouvera en majeure partie sur le territoire de Bernex. Cette marche populaire sera de nouveau l'occasion de se dépenser, de faire des rencontres au gré du parcours, de découvrir ou redécouvrir des chemins ou quartiers où l'on ne se promène peut-être pas habituellement. Ce sera surtout, comme l'an dernier, un moment de convivialité.



Tous les détails de cette manifestation inter-communale vous seront révélés dans les prochains mois par un tous-ménages et sur les sites internet des deux communes ([www.bernex.ch](http://www.bernex.ch) et [www.confignon.ch](http://www.confignon.ch)), mais retenez d'ores et déjà cette date.

**La Mairie**

## Espace public du centre du village

Souvenez-vous. En 2003, dans l'idée de requalifier l'espace public du centre du village, la Mairie lançait un concours impliquant quatre groupes d'architectes-urbanistes. Un jury primait le projet élaboré par le groupe Workshop piloté par le bureau d'architecte BRS & associés, proposant un espace ouvert, non fragmenté et possédant un fort potentiel d'évolution. Suite à des avis divergents, à des blocages politiques et à un crédit pour une première étape d'exécution du projet refusé en 2005 par le Conseil municipal, aucune réalisation concrète n'a encore pu voir le jour.

### Qu'est-ce que l'espace public ?

*"L'espace public représente dans les sociétés humaines, en particulier urbaines, l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous (...)." (Wikipédia).*

### A quoi sert-il ?

C'est un lieu accessible à tous les citoyens

où l'on se rencontre, l'on se rassemble, l'on discute, l'on se forge une opinion, bref, un espace à la fois social et ludique, politique et culturel.

L'espace public du centre du village a aussi un rôle ordonnateur et unificateur en tant que lien entre le haut et le bas du village, entre Cressy et les autres quartiers de la Commune.

Son aménagement, son style, son apparence sont certainement à l'image des citoyens qui l'habitent (ou qui ne l'habitent pas).

Convaincus de la qualité du cadre de vie social, économique et environnemental que cet immense espace peut offrir à ses habitants, mécontents de la prépondérance du rôle que la voiture y joue aujourd'hui, le Conseil administratif et le Conseil municipal sont convaincus de l'importance de se remettre au travail pour valoriser ce site tant en ce qui concerne le patrimoine bâti, les aspects archéologiques et le paysage, que le potentiel commercial, les questions

de circulation et les usages et fonctions qu'il doit permettre.

Dans sa séance du 3 février dernier, le Conseil municipal a donc voté un crédit pour reprendre l'étude et parvenir à fin 2009 à un devis général permettant de réaliser cet aménagement en étapes successives. Les élus sont tout autant persuadés que cette réflexion doit être faite en concertation avec les habitants de la commune, tous propriétaires et usagers du site. Une partie du crédit voté doit donc aussi permettre d'organiser rapidement un vaste forum public à ce sujet. Lorsque ce numéro du Conf'infos sera dans vos boîtes aux lettres, vous aurez certainement déjà des informations concrètes à ce sujet.

Nous nous réjouissons de partager avec vous le foisonnement d'idées que cette réflexion devrait susciter et vous engageons à répondre nombreux à cet appel.

**Françoise Joliat**  
Conseillère administrative  
responsable du projet

## La Mairie

## Plaine de l'Aire Est - Cherpines

Le site des Cherpines, qui à terme fera partie d'un des axes de développement du projet d'agglomération franco-valdo-genevois, situé sur les communes de Confignon et Plan-les-Ouates, est au centre d'un vaste projet d'aménagement qui prévoit des nouveaux logements, une zone industrielle et une zone d'utilité publique. L'Etat, et plus particulièrement le Département du territoire, souhaite implanter sur l'ensemble des deux communes 3'000 logements, dont 1'700 pour la commune de Confignon.

Nos autorités communales ont participé à l'étude de faisabilité en mentionnant des objectifs clairs pour notre territoire, à savoir **1/3 des surfaces dédié au logement, 1/3 dédié aux activités économiques et 1/3 dédié aux infrastructures d'utilité publique.**

Pour sa part, la commune de Plan-les-Ouates souhaite mettre l'accent sur le renforcement de la zone d'activités sportives et de loisirs afin de répondre à des besoins communaux, intercommunaux et régionaux en matière de sport et de détente.

Les résultats de l'étude de faisabilité,

rendus au mois de décembre 2008, ont conduit à deux scénarios possibles. L'un fait état des souhaits des communes selon leurs objectifs respectifs, l'autre est en adéquation avec la volonté cantonale.

Le premier scénario, dit des communes, conduirait à implanter 650 logements sur la commune de Confignon, répondant ainsi aux vœux des autorités communales, là où le canton aimerait en implanter 1'700.

En ce qui concerne les activités économiques, le scénario dit des communes offrirait une grande place sous forme de zone industrielle, zone qui figure également dans le scénario cantonal mais diminuée de moitié.

Ajoutons à cela l'urgence de créer une troisième Ecole de Culture Générale (ECG) dans notre canton. Le site des Cherpines a naturellement été désigné comme le lieu idéal de par sa situation géographique et par rapport aux 2 autres ECG déjà existantes ainsi que du développement futur de ce quartier.

Le projet de modification de limite de zones est actuellement à l'étude et pourrait prochainement être mis à l'enquête

publique. Parallèlement, l'Etat souhaite organiser un concours d'urbanisme pour l'aménagement de ce périmètre.

Le Conseil municipal a décidé, dans sa séance du 4 novembre 2008, de constituer une commission spécifique à ce projet. Celle-ci analyse actuellement les différentes études pour proposer des solutions afin d'obtenir un développement cohérent du point de vue de l'aménagement et financièrement viable pour notre commune. Cette commission se réunira également avec la commission homologue de la commune de Plan-les-Ouates.

En date du 29 janvier 2009, un communiqué de presse a été rédigé conjointement avec la commune de Plan-les-Ouates. Ce communiqué faisait état des objectifs des deux communes quant aux implantations de logements, d'équipements sportifs et industriels (voir sur le site de la commune [www.confignon.ch](http://www.confignon.ch) sous la rubrique actualité communale).

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancement de ce projet dans les mois à venir.

MR

## Assainissement de l'éclairage public

Dans le cadre des mesures d'économie d'énergie pour une consommation énergétique responsable et compte tenu des objectifs fixés pour maintenir le label Cité de l'énergie, il est nécessaire d'apporter des modifications aux installations d'éclairage public de la Commune, certains mâts d'éclairage datant des années 1970.

En 2007, nous avons demandé au service de l'éclairage public des SIG de bien vouloir faire une analyse complète de notre réseau d'éclairage public et de nous chiffrer les travaux d'adaptation propres à optimiser notre consommation d'énergie. Cette analyse a permis de montrer que l'assainissement de notre réseau pouvait nous apporter une économie d'environ

30%, représentant 35'000 kW par an. Le coût de cette rénovation s'élève à CHF 98'400.- et a bénéficié d'une participation du "fonds énergie" des collectivités publiques. Ces travaux ont été acceptés le 13 mai 2008 par le Conseil municipal et ont démarré durant le dernier trimestre 2008 et seront finalisés en mars 2009.

AM

## Campagne de promotion des abonnements unireso en 2008

Au mois de juin pour les juniors puis durant la Semaine de la mobilité en septembre à l'attention des adultes, Confignon a soutenu une offre promotionnelle pour l'acquisition de nouveaux abonnements annuels tpg-unireso en proposant une réduction de 100 francs sur chaque abonnement (prise en charge pour moitié par la Commune et pour moitié par unireso).

Par le biais de notre campagne, 64 abonnements ont été délivrés en 2008, soit plus du double du nombre de nouveaux abonnements à prix réduit en 2007 (31).

A mi-octobre 2008, 371 habitants détenaient un abonnement unireso annuel. Gageons que ce nombre continuera d'évoluer dans le futur.

Confignon promeut les mobilités alter-

natives à la voiture individuelle comme les transports publics ainsi que les mobilités douces (marche et vélo) et se réjouit du nombre grandissant de personnes qui adaptent leur mode de déplacement en fonction des différentes situations (on parle de "report modal" dans le jargon des spécialistes de la mobilité!).

La Mairie

## Locaux des jeunes de Confignon

Nous vous informons qu'il vous est désormais possible d'organiser une boum anniversaire pour vos enfants de 8 à 18 ans au **local du SAS** les mercredis de 14h à 18h. Le local est équipé de l'infrastructure nécessaire et notre équipe se chargera d'animer la fête. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre au 022 757 33 37 ou passer au local durant les heures d'ouverture.

Le **local de Cressy** accueille les jeunes entre 8 et 11 ans les mercredis et samedis de 14h à 18h et les adolescents dès 12 ans les mardis de 16h à 19h et les vendredis de 18h à 22h. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre au 022 757 06 85.

## L'équipe BUPP de Confignon



## Journée du soleil

### Appel aux propriétaires d'installations solaires :

**Participez aux Journées du Soleil 2009, les vendredi 15 et/ou samedi 16 mai !**

Confignon, Cité de l'énergie, souhaite participer et s'associer aux journées européennes pour la promotion de l'énergie renouvelable solaire.

Si vous êtes propriétaire d'une villa ou d'un immeuble équipé de panneaux solaires et que vous êtes disposé à faire visiter ces installations au public intéressé à l'occasion des Journées du soleil (moment de la visite à déterminer), merci de manifester votre intérêt à l'adresse [info@confignon.ch](mailto:info@confignon.ch) ou de téléphoner au 022 850 93 93 (demander Suzanne Oguey).

Merci d'avance de votre intérêt!

## La Mairie

Confignon  
european energy award



## Résumé de séances

## LE CONSEIL

### LA FONDATION DE LA PETITE ENFANCE

**vous convie aux inscriptions du temps partiel de l'Espace de vie infantine** (Garderie et Jardin d'enfants), sur place (32 ch. Sous-le-Clos) **le mardi 31 mars 2009**,

de 16h30 à 17h00 : inscription des enfants résidant à Confignon,

de 17h00 à 17h30 : inscription des enfants d'autres communes.

*La priorité est donnée aux enfants domiciliés dans la commune.*

#### Conditions d'admission

L'âge d'admission est de 18 mois révolus au 31.08.09 jusqu'à 5 ans.

#### Possibilités de fréquentation de l'enfant

Les matinées sont ouvertes à tous les enfants (au minimum deux matinées).

Les après-midi sont réservés aux enfants dès 2 ans et demi révolus au 31.10.2009 (au minimum deux après-midi).

**Tarif mensuel de l'EVE** (demi-journées par semaine) :

	Résidents	Non résidents
Deux	Frs 110.-	Frs 130.-
Trois	Frs 165.-	Frs 195.-
Quatre	Frs 220.-	Frs 260.-
Cinq	Frs 275.-	Frs 325.-

*N.B. La cinquième demi-journée n'est possible qu'en cas de disponibilité.*

*Rabais : 20% pour le deuxième enfant.*

*Le tarif mensuel comprend la participation aux collations.*

**Ingrid Andersson Brunner**  
Directrice

Le Conseil municipal s'est réuni **les 4 novembre et 9 décembre 2008**. En préambule de sa séance du 4 novembre, Mme Anita Frey a fait une présentation concernant le concept d'écoquartiers en illustrant sa présentation de différentes expériences étrangères. Cette réunion, ouverte au public, a permis à tout un chacun d'acquérir quelques notions sur les écoquartiers et surtout de se faire une image des différentes formes qu'ils peuvent recouvrir.

Des séances du Conseil, on doit retenir la démission de M. Klas Akesson, conseiller municipal libéral, en raison d'un prochain déménagement. Le Conseil municipal tient à le remercier pour son activité au service de la communauté confignonnaise et regrette vivement que la crise du logement le contraigne à quitter la commune dans laquelle il avait des attaches profondes et pour laquelle il s'était engagé. En décembre 2008, **M. Gian HEIM** (photo ci-dessous) a prêté serment devant le Conseil municipal et a accepté, avec la reconnaissance de tous, de reprendre le travail de M. K. Akesson dans les commissions de l'aménagement,



des constructions et des équipements; des finances et gestion-développement économique et dans

la commission de la durabilité, environnement et énergie. Originaire des Grisons, il est marié, père de deux enfants scolarisés à Confignon et travaille au sein de l'entreprise Rolex dans le domaine financier. La commission ad hoc concernant le futur développement du quartier des Cherpines a été créée avec mission de faire des propositions d'aménagement de cette zone afin que son développement puisse être compatible avec les possibilités financières de la commune et s'intégrer le mieux possible au territoire et aux activités communales. La volonté des autorités confignonnaises est de pouvoir implanter dans cette zone une part significative d'activités commerciales permettant de financer le développement des infrastructures qu'elle va engendrer. En effet, il n'est pas dans les possibilités de la commune de prévoir de nouvelles dépenses sans contrepartie financière. Cette commission est également mandatée par le Conseil municipal pour le tenir informé de l'avance du projet, avance dictée largement par le canton. Un partenariat étroit avec la commune de Plan-les-Ouates est prévu afin de pouvoir manifester une volonté forte des communes auprès des autorités cantonales.

Parallèlement, dans le cadre du développement du PAC Bernex-Est, le canton étudie le devenir de la pénétrante verte reliant le Rhône à l'Aire. La volonté cantonale est clairement de garder en ce lieu un espace de verdure dédié à la détente et aux loisirs. Dans le prolongement du plan directeur

canton, le Conseil municipal a voté un crédit d'étude permettant de préciser les possibilités d'aménagement de la partie située entre la route de Chancy et le chemin des Marais.

Le Conseil a également accepté des crédits d'investissement pour l'acquisition de nouveaux panneaux d'affichage et de colonnes Morris destinés à l'affichage officiel et des différentes associations. La vétusté des anciens panneaux et la modification de la loi sur l'affichage public ont rendu ces investissements nécessaires.

Conjointement, un crédit pour la rénovation des fontaines a été accepté et un crédit d'étude pour le développement de la décoration florale a été voté. Signalons encore que la valeur du centime additionnel et de la taxe professionnelle sont restés inchangés pour 2009 et que le budget de fonctionnement 2009 été accepté.

Enfin une motion, déposée par les partis démocrate-chrétien et libéral, demandant qu'une enquête sur les besoins présents et futurs des parents d'enfants d'âge préscolaire et scolaire a été acceptée et renvoyée en commission sociale. Cette étude a paru nécessaire en raison du développement rapide de la commune et de la possible introduction dès 2011 d'horaires scolaires continus.

Pour le Conseil Municipal  
**B. Jacot Des Combes**, président

## Les Conseils du Conseil

par François et Rafaele Bacchetta




**Fédération des Écoles Genevoises de Musique**  
Conservatoire de Musique de Genève  
Conservatoire Populaire de Musique  
Institut Jaques-Dalcroze

### Inscriptions 2009-2010 dans votre région

Le Conservatoire Populaire de Musique vous invite à inscrire vos enfants à **Confignon mercredi 6 mai 2009** - de 9h00 à 12h00, à l'école de Confignon (entrée ch. des Hutins).

Dépliant d'information remis à tous les élèves des écoles enfantines et primaires du 20 au 24 avril 2009.

Consultez également les sites Internet des écoles de la Fédération :  
[www.fegm.ch](http://www.fegm.ch) • [www.dalcroze.ch](http://www.dalcroze.ch) • [www.cpm-ge.ch](http://www.cpm-ge.ch) • [www.cmusge.ch](http://www.cmusge.ch)

# LE CONSEIL

## Budget de fonctionnement 2009

Lors de sa séance du 4 novembre 2008, le Conseil municipal a accepté, à la quasi-unanimité, le budget de fonctionnement 2009 qui lui a été soumis par le Conseil administratif.

Ce budget présente des charges de CHF 11'426'248.–, en augmentation de CHF 417'488.– (+ 3,79%), et des recettes de CHF 11'430'748.–, en augmentation de CHF 396'988.– (+ 3,6%) par rapport au budget 2008, laissant ainsi un boni de CHF 4'500.– contre CHF 25'000.– pour 2008.

Les charges par nature se répartissent, en comparaison avec le budget de l'exercice précédent, selon graphique ci-dessous.

Les charges de personnel augmentent de 5,6% en raison des mécanismes salariaux statutaires et de la reprise des charges salariales de la secrétaire administrative de la Fondation de la petite enfance. Ces charges de personnel représentent le quart des dé-

penses totales. A noter que les prestations effectuées par le personnel communal pour le compte des fondations (logement et petite enfance) sont refacturées à ces dernières à hauteur de CHF 130'000.–.

Les charges liées aux "Biens et services extérieurs" ont diminué de 5,2% malgré la constitution d'une provision de CHF 75'000.– en vue des festivités Rousseau 2012.

Les intérêts restent inchangés, notre dette vis-à-vis des établissements prêteurs n'ayant pas évolué.

Comme annoncé l'an dernier, les amortissements n'ont progressé que de 1,8% et devraient connaître un accroissement modéré mais constant ces prochaines années.

Les contributions versées à des collectivités publiques (canton, communes, etc.) augmentent de 5% en raison notamment :

- d'une augmentation du temps de travail

des Agents de Sécurité Municipale (ASM) de 80 à 100 % (+ CHF 25'000.–);

- d'une augmentation du coût des prestations du GIAP (parascolaire) de CHF 27'334.–. Ces dernières se montent maintenant à CHF 204'134.– et ont augmenté de près de CHF 80'000.– en deux ans sans que la Commune ne puisse enrayer cette tendance appelée à se poursuivre ces prochaines années.

L'augmentation très importante (+ 17,8%) des subventions accordées reflète les efforts consentis en faveur de la jeunesse :

- d'une part, une somme supplémentaire de CHF 271'900.– est allouée à la Fondation de la petite enfance et à la structure qui sera mise en place avec la Commune d'Onex pour les familles d'accueil;
- d'autre part, les subventions allouées aux structures s'occupant des jeunes sont augmentées de CHF 31'440.–.

L'augmentation des recettes ne résulte pas du centime additionnel, qui reste fixé à 47. Si l'an dernier, la situation florissante de l'économie nous laissait augurer une augmentation significative des recettes fiscales pour 2008, il n'en est pas de même pour 2009. L'administration fiscale cantonale nous a dès lors demandé d'être très prudents dans nos calculs et nous avons reconduit quasiment les mêmes recettes que celles prévues pour 2008 (+ CHF 57'000.– ou 0,6%). Par contre, notre Commune, compte tenu de sa situation financière difficile, devrait recevoir une contribution plus importante dans le cadre de la péréquation intercommunale (+ CHF 270'000.–). D'autres augmentations sont prévues pour diverses recettes totalisant CHF 70'000.–.

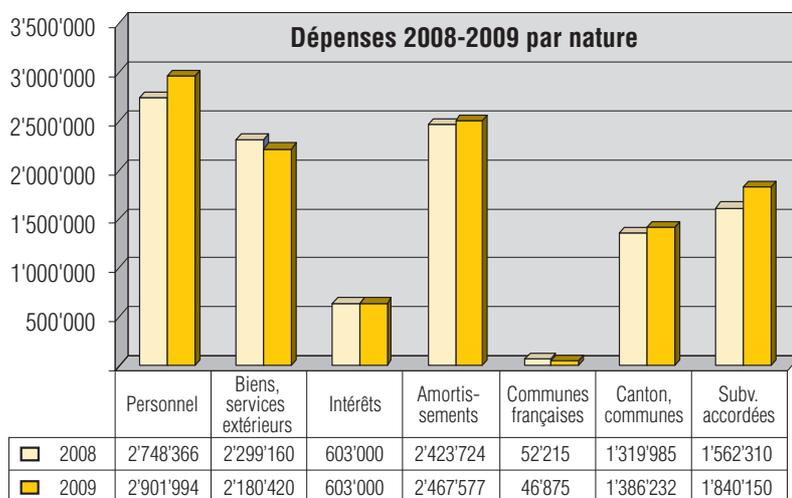
## Budget d'investissements 2009

Le budget d'investissements 2009 s'élève à CHF 2'288'000.– aux dépenses et à CHF 107'000.– aux recettes, soit des investissements nets de CHF 2'156'000.– entièrement couverts par l'autofinancement. Les principaux investissements prévus sont les suivants :

- un vaste programme de réhabilitation de nos routes communales sera réalisé durant les quatre prochaines années. Une première tranche de CHF 500'000.– est prévue pour 2009;
- une extension et une amélioration de l'éclairage public seront réalisées en 2009 et en 2010. Le coût prévu pour 2009 s'élève à CHF 200'000.–;
- la pose de nouveaux collecteurs au chemin des Marais et la réfection de cette route représentent un investissement de CHF 600'000.–;
- l'installation à l'intérieur du village de nouveaux terriers pour la collecte des ordures et de certains déchets : CHF 238'000.–;
- enfin, divers travaux relatifs à la décoration florale de notre Commune, à la réfection de nos fontaines, à l'installation de nouveaux panneaux d'affichage ainsi que diverses études concernant l'aménagement de la place de l'Eglise et le développement de la zone des Cherpines, par exemple, complètent ce budget d'investissement.

**René Lindenmeyer**

Président de la Commission des finances et de gestion



## reflets de vitrine

### Regard sur les professionnels de la santé

Confignon peut se vanter d'avoir sur son territoire de nombreux représentants du corps médical et paramédical.

Au travers de ces quelques lignes, vous trouverez, une présentation des spécialités de chacun. Quant à leurs noms et adresses, la rubrique **"Il faut le savoir"** (en dernière page de ce numéro) vous renseignera plus complètement.

Plusieurs médecins FMH pratiquant en cabinet privé sont installés sur le territoire de notre commune: six médecins généralistes ou internistes, une psychiatre-psychothérapeute.

De plus deux sages-femmes proposent leurs services à domicile aux mamans et à leurs nouveaux-nés.

Vous pourrez également faire appel aux soins d'un étiope.

Cette offre est encore complétée par quatre centres de remise en forme.

Un centre de thérapie dirigé par un physiothérapeute/ostéopathe vous propose notamment la méthode Pilates, méthode d'exercices qui vise à améliorer le rendement musculaire.

Le centre "Cressy Santé" offre des soins en balnéothérapie sous la responsabilité

des HUG, mais aussi un centre multi-thérapies, et une unité d'orthopédie et de traumatologie du sport (UOTS) gérée par le Groupe médical d'Onex. Cette unité offre aux athlètes de pointe, possesseurs de la carte de sportif d'élite, la possibilité de bénéficier de consultation, de conseils, et de tests de performance.

Un cabinet de physiothérapeutes est aussi à votre disposition. Il offre des soins en naturopathie et dispense également des cours de Nordic Walking.

Gageons que dans une optique de proximité chacun trouvera les soins qui lui sont nécessaires. **CG et DS**

A V I S

**dimanche 5 avril 2009**  
**Fête des rameaux**

Une seule messe pour toute l'Unité Pastorale à la salle polyvalente de Laconnex

- une marche d'approche dans la campagne
- la messe de fête avec lecture de la Passion
- un apéritif festif

Pour plus de renseignements, vous trouverez à l'entrée de nos six églises, dès le 15 février, un papillon donnant tous les détails.

**L'Equipe pastorale**

## au-delà des thuyas ...



### Le compte est bon !

Cela fait une dizaine d'années que le temps des contes a sonné à Confignon. Cet envol fut rapidement suivi par la création de l'association Accroch'Contes, dont vous pouvez suivre les manifestations, certaines organisées en partenariat avec la Mairie.

Nous aimerions marquer ce dixième anniversaire par une fête qui nous permettrait de vous dire, à vous public, comme à nos autorités politiques, notre vive reconnaissance pour votre soutien.

Ce sera un jour de fête – **le 16 mai** – où nous vous offrirons divers spectacles liés à la parole, à la musique, mais aussi à la communication silencieuse.

Le programme de cette journée vous sera communiqué en temps voulu par un tous ménages livré à domicile.

Pour l'heure, reprenez la date de cette manifestation qui aura lieu à l'école de Confignon, où votre présence nous sera précieuse.

Merci d'avance !

**Charles Fasel**



Des mots pour dire, des mots pour rire, des mots pour réfléchir, des mots pour offrir...

Mais au-delà des mots, conter, pour nous membres d'Accroch'Contes, c'est se réjouir de vous amuser, de vous surprendre, de partager une émotion ou un coup de cœur.

Continuez à nous prêter vos oreilles pour que le fil, fragile et invisible, qui les relie à notre voix fasse que la rencontre ait lieu.

Nous vous proposons quelques dates :

**Dans la salle des mariages, Mairie de Confignon :**

**15 mars • 7 juin** (dans le cadre de la "Rue aux Enfants" à Cressy) • **4 octobre**

**Sans oublier les dimanches de l'Avent (chez l'habitant).**

**Le comité**

**Carmina Burana  
de Carl Orff**  
**Jeudi 7 mai 2009**  
**20h30**  
**Victoria Hall**

Avec le chœur de notre commune: le Chœur de Pontverre, sous la direction de Marie-Isabelle Pernoud depuis 1991 déjà.



Un orchestre symphonique de 80 musiciens (des professionnels et des jeunes du Conservatoire populaire de musique de Genève), trois solistes, environ 150 choristes, dont une partie de collégiens issus de Voltaire, Nicolas Bouvier, Sismondi, De Candolle et Calvin.

Une année de préparation dans l'amour commun de la musique. Des répétitions hebdomadaires à Confignon chaque jeudi soir à la salle communale.

Des amateurs de plus en plus reconnus pour la qualité de leur exécution musicale sensible, généreuse et emplie d'émotions.

Des amateurs qui ont pour objectifs de vous faire partager leur passion l'espace d'un concert, de vous faire découvrir ou

redécouvrir cette œuvre haute en couleur et de vous faire vibrer avec eux.

Carmina Burana, une cantate scénique devenue très populaire... à déguster en latin, en ancien français et en allemand !

Réservez donc sans hésiter la date du 7 mai pour vous rendre au Victoria Hall.

Une soirée magique en vue, une occasion magnifique et unique de fêter aussi les 450 ans de la création du premier collège de Genève !

Vous êtes intéressé(e) par les activités de notre chœur? N'hésitez pas à visiter notre site internet [www.pontverre.ch](http://www.pontverre.ch).

Pour tout contact, **Alexis Zwerner**, président, au 022 757 28 76.



### Inscriptions parascolaires pour la rentrée 2009

Cette année, les inscriptions parascolaires, en collaboration avec l'Association des restaurants scolaires de Confignon, se feront sur un seul jour dans un lieu unique, valable pour les deux écoles de la Commune (Cressy et Confignon).

Les inscriptions auront lieu :

**le samedi 16 mai 2009,**  
**de 8h00 à 13h00,**

à la salle Saint-Charles - Maison de Paroisse - Chemin de Pontverre 2

En venant inscrire votre (vos) enfant(s) ce jour-là, vous nous permettez de préparer la rentrée dans les meilleures conditions.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion.

**Aline Comoli**  
Responsable de secteur



! *Les personnes, les sociétés culturelles et sportives domiciliées à Confignon qui souhaitent apporter leur contribution au ConfInfos (article, information...) peuvent remettre leur texte à la Mairie d'ici au :*

**27 avril 2009**  
(parution fin juin).

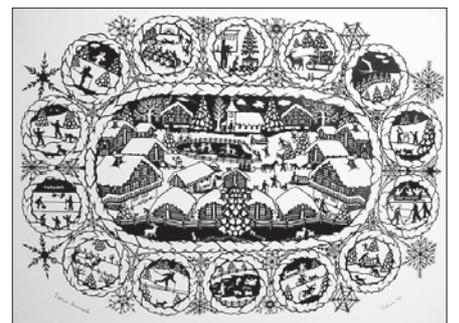
### Artisan'Art

La Commune de Confignon et l'association Artisan'art '09 vous invitent à venir visiter leur exposition à la salle communale de Confignon

**du 25 au 29 mars**

me-sa 15h00 - 19h00, dim 11h00 - 17h30 - buvette et repas le dimanche

25 exposants vous présenteront leur art et leur artisanat. A l'honneur, les découpages de Réhane Favereau. Venez nombreux. **Le comité**



### Coopérative INTI

La **coopérative INTI**, en partenariat avec la **coopérative CARABOT** et l'**EMS Beauregard**, invite les habitants de Confignon à une série d'animations.

Elles sont gratuites et suivies d'un apéro. Elles sont des opportunités de découvrir des artistes de qualité et surtout l'occasion de se rencontrer entre voisins et amis. Pour les animations "four à pain", chacun peut venir faire son pain à 11h00 avec sa farine, en compagnie d'un boulanger professionnel qui ne manquera pas de vous aider si nécessaire, ou alors vous pouvez venir avec votre pain prêt à cuire dès 14h00.

Ce programme est soutenu par la commune de Confignon et vous pouvez trouver d'autres informations utiles sur le site [www.cooperative-inti.ch](http://www.cooperative-inti.ch), ainsi que dans le calendrier page 9.

# au-delà des thuyas ...

## VIDE-GRENIER

DU 26 AVRIL 2009

Voici venu le temps de faire peau neuve dans votre habitat, soit en vendant des trésors, soit en en achetant.

Vous trouverez tout ce qui peut habiller l'intérieur d'une maison: cela va du petit meuble aux habits pour bébés, enfants et adultes en passant par les jeux pour petits et grands, les bibelots ornementaux ou utiles, les livres documentaires ou romancés, les bijoux dorés, argentés ou colorés, la vaisselle moderne ou plus vieille, les ustensiles de cuisine. On n'oubliera pas non plus la nourriture bien de chez nous (pizzas, ramequins, hot-dogs, sandwiches et pâtisseries) ainsi que les boissons fraîches ou chaudes selon le temps... et probablement beaucoup d'autres trésors.

Venez donc visiter le vide-grenier organisé par l'AHC dans le **préau de l'école de Cressy**, rue Edouard Vallet 16, **le dimanche 26 avril de 10h00 à 17h00**.

*Vous pouvez demander les conditions directement à l'association des habitants de Cressy.*

**L'association des Habitants de Cressy (AHC)**

## LE FEUILLU 09

...c'est le dimanche 3 mai

La traditionnelle fête du Feuillu revient le dimanche 3 mai pour la joie des enfants.

Comme l'an passé, le cortège enfantin suivra la Bête de Mai, fleurie le matin à Cressy, et l'après-midi à Confignon pour se terminer par le goûter et des animations.

Le parcours le long de la route de Soral n'aura malheureusement pas lieu pour des raisons de sécurité.

Vous recevrez, en avril, le programme de cette jolie coutume printanière.

L'association "Le Feuillu de Confignon" a fêté une année d'existence, alors que le Feuillu est revenu dans notre village depuis plus de cinquante ans.

Il faut remercier le comité, les parents et les enseignants qui acceptent d'y participer pour préparer les merveilles, porter la Bête, servir le goûter, la buvette, faire répéter les chants.

Merci aussi à la municipalité et à l'Association des Habitants de Cressy, ainsi qu'à l'EMS Beauregard qui permet une relation intergénérationnelle.

Venez le 3 mai accueillir le cortège et par-



ticiper au goûter en donnant votre obole dans les tirelires des enfants. N'oublions jamais que cette tradition est fragile. C'est par votre intérêt que ce précieux patrimoine restera vivant.

Pour le Comité  
**Jeanne Blanchet**, Présidente

## PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
<b>AVRIL 2009</b>			
4	Course de modèles réduits	Salle communale	AMRC
25	Four à pain	Coopérative INTI	Coopérative INTI
26	Vide-grenier	Cressy	AHC
<b>MAI 2009</b>			
3	Feuillu	Commune	Association du Feuillu
5	Portes ouvertes et Audition	Maison Briefer et Salle communale	CPM
9, 12	Spectacle des écoles	Salle communale	APEC
9	Soirée cinéma	Coopérative INTI	Coopérative INTI
14-29	Exposition Jacques Stern	Annexe Mairie	Mairie
14	Ciné-Mondes "La Zona"	Collège de Saussure	Culture & Rencontre
17	Course de caisses à savon	Commune	APEC
17	Nettoyage du quartier	Cressy	AHC
29	Soirée concert avec Michel Tirabosco	Salle commune Coopérative	Coopérative INTI
<b>JUIN 2009</b>			
6	Petit-déjeuner	Salle communale	Magasins du Monde
7	La Rue aux enfants	Cressy – rue Ed.-Valet	Bernex et Confignon
	Contes	Mairie – salle des mariages	Accroch'Contes
25	Promotions	Salle communale	A.I.C.
<b>AOÛT 2009</b>			
1 <sup>er</sup>	Fête Nationale	Salle communale	A.I.C.



## Saison 2009

Le TCC se réjouit des beaux jours printaniers pour entamer sa saison 2009, revoir les habitués, rencontrer de nouveaux membres, qui tous redonneront vie au club après un bel hiver froid et enneigé.

Quelques informations en ouverture de saison :

**Juniors:**  
**inscriptions et réinscriptions** pour les juniors aux cours du mercredi le samedi 28 mars de 10h00 à 13h00 (mini-tennis, initiation et perfectionnement).

Matinée d'animation, présentation et inscriptions en présence du professeur et de quelques membres du comité.

Le mercredi 22 avril, reprise pour la saison "été" des cours juniors du mercredi.

**Agenda:**  
également **samedi 28 mars**, en ouverture de saison, **tournoi interne double mixte**, apéro, raclette et remise des prix des tournois 2008.

Participation ouverte à tous, inscription par mail [contact@tccconfignon.ch](mailto:contact@tccconfignon.ch) ou au tableau d'affichage.

Pour tout ce qui concerne la vie du club, les cours, les tournois et les manifestations consultez [www.tccconfignon.ch](http://www.tccconfignon.ch) et notre dépliant 2009.

A très bientôt.

**Le comité**

# au-delà des thuyas ...

## L'AIRE

### AU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

Notre rivière l'Aire est à l'honneur au Museum d'histoire naturelle, qui ne désemplit pas, particulièrement le samedi et le dimanche, et qui attire de nombreuses écoles venant admirer cette belle exposition consacrée à trois cours d'eau de notre canton et à leur histoire: le Rhône, l'Allondon et l'Aire.

Notre rivière l'Aire, qui fut si belle, a été "enfermée dans un corset de béton" (dixit Maurice Blanchet). Le magnifique pont de Moulaz en belles pierres de taille a été détruit "parce qu'il n'était pas dans l'axe du canal".

Cette exposition explique le passé de l'Aire, les inondations. Elle met en évidence les projets et travaux qui permettront la renaturation de ce cours d'eau.

Notre association franco-suisse pour la Protection de l'Aire et de ses Affluents (APAA) œuvre depuis 20 ans (dès novembre 1989). A l'époque, elle a jeté un cri d'alarme devant cette rivière interdite, polluée, un égot à ciel ouvert.

L'APAA, inlassablement, a fait prendre conscience à nos autorités communales et cantonales de la nécessité de sauver l'Aire. Depuis, tout a été mis en place dans le cadre du "contrat rivières" transfrontalier pour renaturer cette rivière (avec d'autres).

Venez donc voir cette belle exposition; vous y découvrirez l'Aire, les projets, ainsi qu'une exposition d'affiches sur le thème: "la parole est à la nature".

Pour le Comité de l'APAA  
**Mme Jeanne Blanchet**, Présidente

## IL ÉTAIT UNE FOIS...

Il y a 35 ans environ, des parents de la commune se sont réunis pour organiser entre eux des sorties à ski pour leurs enfants. Ils les officialisèrent par la suite pour créer, il y a 31 ans déjà, six jeudis de ski destinés aux élèves du primaire, du CO et du Collège. C'est ainsi que pendant

longtemps, une centaine d'enfants et une vingtaine d'adultes accompagnants ont pris du plaisir à sortir du brouillard qui sévit parfois à Genève pendant l'hiver. Puis est venu le temps de l'organisation de quatre mercredis pour les enfants dès la 2P en raison de l'instauration de la semaine romande pour tous les collégiens du canton. Aujourd'hui, un car suffit, mais l'ambiance est toujours aussi bonne et chaleureuse.



Cette 31<sup>ème</sup> année fut donc un excellent cru avec, en prime, de la poudreuse, du soleil, de magnifiques paysages givrés et des repas pris dans la bonne humeur dans un restaurant d'altitude. Assurément, les enfants en garderont un excellent souvenir marqué de quelques anecdotes, car à ce stade, ils sont tous champions, surtout ceux qui sont plus forts pour parler que pour skier. Ils veulent tous faire des sauts, aller dans la forêt, faire la noire en poudreuse. Et en fin de journée, ils sont bien fatigués... mais heureux.

Pour les organisateurs, ce n'est que du bonheur de pouvoir, avec l'aide de nos autorités communales, offrir ces sorties aux enfants et constater que les sept débutants que nous avions descendu presque toutes les pistes et prennent les remontées mécaniques sans trop de difficulté.

Nous remercions tous les parents qui ont pris congé pour nous accompagner et tout particulièrement notre monitrice officielle: Marthe.

A l'année prochaine...

**Margareth Robert-Tissot**  
**Chantal Gerber**

## UNE FOIS UN CIRQUE



### Quelle histoire !

En 2009, l'école de cirque de Renée Pahud célébrera ses **40 ans de présence à Confignon**, ainsi que le **25<sup>ème</sup> anniversaire du premier spectacle de cirque** donné par notre Directrice artistique. Par ailleurs, notre petite troupe vivra sa treizième tournée en Suisse romande et aura l'honneur de vous présenter son nouveau spectacle "Drôle de monde!" durant le mois de juin, sous chapiteau à Confignon.

Cette longue histoire faite de passion et d'amitié a été rendue possible par le travail d'hommes et de femmes qui s'engagent sans compter et par le soutien de généreux donateurs et de la Commune de Confignon.

**L'école de cirque de jeunes de Confignon** comprend envi-

ron 250 élèves, dont une grande majorité d'enfants âgés de 4 à 14 ans. Certains cours sont également ouverts aux adultes.

**La troupe "Une fois, un Cirque..."** regroupe une quarantaine d'artistes. Elle se produit lors de divers spectacles et part en tournée en Suisse romande, sous son propre chapiteau, depuis 1996. Les artistes participent également à divers festivals et, en 2008, deux jeunes ont obtenu le titre de champion du monde de monocycle en freestyle.

**L'association "Une fois, un Cirque..."** a été fondée en 1991 pour s'occuper de la troupe. Elle organise également le Festival

suisse de Cirques de Jeunesse, qui réunit tous les deux ans à Confignon, depuis l'an 2000, près de 150 artistes provenant de toute la Suisse. Le travail des moniteurs, artistes et bénévoles a été récompensé en 2008 par un **"IN Heroes Award"**, récompense qui souligne l'importance du travail investi, l'innovation et la créativité, et qui démontre un impact quantifiable pour la communauté. C'est une belle reconnaissance pour le monde du cirque et pour tout ce qu'il peut apporter!

Plus d'infos: [www.unefoisunCirque.ch](http://www.unefoisunCirque.ch)  
- "Une fois, un Cirque...", case postale, 1232 Confignon



## Bric à BrAc

Le 9 janvier dernier, bien des Confignonaises et des Confignonnais ont bravé le froid pour participer au traditionnel apéritif communal. Cette manifestation est l'occasion pour nos autorités de rendre compte du travail accompli durant l'année écoulée et d'énoncer les projets de l'année à venir. C'est également l'occasion de remettre le coup de chapeau et le coup de cœur.

Nos autorités ont donc remis le coup de chapeau à une organisation sportive ayant eu des résultats exceptionnels durant l'année 2008 et où **des jeunes Confignonnais** se sont particulièrement investis pour obtenir ces distinctions. Elles ont choisi le **Bernex-Basket**.

### Palmarès 2008

#### Mouvement jeunesse

- Championne de Suisse de basket – cadettes Bernex-Basket
- Vice-champion suisse de basket – cadets Bernex-Basket

- Championne romande – benjamines Bernex-Basket
- Champion romand – cadets Bernex-Basket
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> du Championnat genevois des catégories cadettes, cadets, benjamines et minimes

#### Mouvement senior

- Maintien de la 1<sup>ère</sup> équipe en ligue nationale B
- 1<sup>er</sup> du Championnat genevois, invaincues durant toute la saison – les seniors filles 1
- Finalistes de la Coupe genevoise – seniors filles 2

Le Bernex-Basket se distingue non seulement au niveau des résultats, mais également en tant que plus grand club formateur de Suisse.

De plus, il a mis sur pied depuis septembre



## L'apéritif communal, un moment de convivialité

**Les jeunes Confignonnais (filles et garçons) qui ont joué dans les équipes victorieuses.**

Equipe	Nom	Prénom
Benjamin filles 1	KELLER	Alisson
Benjamin filles 1	RIEDER	Alix
Benjamin filles 1	SCHWAPP	Laura
Cadettes filles	GROBET	Rosalie
Cadettes filles	RIVARA	Sophie
Cadets garçons	GRANDJEAN	Loïc
Minimes filles 1	BRUGGER	Océane
Minimes filles 1	DEMIERRE	Gwendoline
Minimes filles 1	GREGO	Anne

2008 des activités périscolaires à l'école de Cressy pour donner la possibilité aux élèves de cette école de s'adonner à une activité sportive sans nécessairement être membres d'un club.

Cette année, le coup de cœur a été attribué à Monsieur **Frank Vial** pour ses exploits sportifs individuels.

Agé de 17 ans, Frank Vial aime par-dessus tout le sport qu'il pratique individuellement et entre amis.

Il fait de l'athlétisme depuis l'an 2000 et s'est spécialisé depuis 3-4 ans dans le lancer du poids. Il est membre du FSG Bernex-Confignon, section athlétisme, catégorie U18.

Entre 2005 et 2008, il obtenu **38 médailles** dans plusieurs disciplines (course, lancer du poids, lancer du javelot, lancer du disque, saut en hauteur) et obtenu les titres suivants :

- champion suisse en lancer du poids, ca-

tégorie U16, en 2007 = distinction la plus haute,

- champion régional en lancer du poids, catégorie U16, en 2007,



- 3<sup>ème</sup> aux championnats suisses en salle du lancer du poids, catégorie U18, en 2008,

- 2<sup>ème</sup> aux championnats régionaux, catégorie U18, en 2008.

Saluons donc ces résultats qui méritent bien un coup de chapeau !

**La Mairie**

## Un Arbre de Noël communal plein de chants, de rires et de convivialité !

Le 19 décembre dernier, la plupart des habitants de Confignon, petits et grands, ont convergé vers la Salle communale pour participer au traditionnel Arbre de Noël communal. Cette année, cependant, quelques innovations ont transformé cette manifestation.

En effet, profitant de la tente qui avait été installée en novembre pour le marché de Noël, les enfants des classes 4, 5 et 6P de Cressy y avaient installé six stands pour vendre leurs productions et ainsi permettre

à tout un chacun d'effectuer ses derniers achats de Noël. C'est donc dès 18 heures que les visiteurs ont pu admirer les productions des enfants sous une tente cristal agrémentée de petits chalets enneigés. Puis tous se sont installés dans la salle communale pour regarder le spectacle qui, cette année, réunissait 310 élèves des écoles de Confignon et de Cressy (de la 1E à la 3P). Les élèves de 3, 4, 5 et 6P de l'école de Confignon se sont rendus, les jours précédents, aux EMS Beauregard et des Charmettes pour chanter pour les résidents.

L'association des intérêts de Confignon (AIC) avait, comme à son habitude, décoré la salle et préparé boissons et raclettes. Remercions encore les bénévoles qui constituent cette association, car ils font de toutes les manifestations communales des moments appréciés par tous. Quant à

la Mairie elle avait tout mis en œuvre pour recevoir les quelque 1'000 personnes qui ont participé à cette soirée (ouverture de la galerie, parking à poussettes, bancs en nombre et une tente du côté de Pontverre pour la restauration).

Dès la fin du spectacle, les enfants présents ont vu débarquer le Père Noël et chacun d'eux a pu monter sur scène pour recevoir des friandises. Quel moment excitant pour les tout petits ! Un grand merci à tous les acteurs de cette formidable soirée, enfants, enseignants, parents et bénévoles. Sans l'investisse-



ment de chacun, il ne serait sans doute plus possible de réaliser de tels événements qui demandent une grande préparation et un grand engagement.

Alors au prochain Noël !

**GP**



# il faut le savoir - 2009

### SERVICES OFFICIELS

**Mairie**  
Chemin de Mourlaz 2, 1232 Confignon  
www.confignon.ch • e-mail: info@confignon.ch

**Jours et heures d'ouverture :**  
Lundi au vendredi: 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00  
Juillet et août: de 9h00 à 12h00, l'après-midi sur rendez-vous uniquement

Secrétariat : 022 850 93 93  
Fax : 022 850 93 92

Etat civil : Arrondissement  
de l'état civil de Bernex 022 850 92 30

### Conseillers administratifs

Alain DREIER, Maire (dès le 1.6.09) L  
Françoise JOLIAT, Maire (jusqu'au 31.5.09) VG  
Dinh Manh UONG DC

### Conseillers municipaux

AYENDE	Alpha	VG
BAIER	Eric	VG
BLONDIN	Daniel	DC
BUJARD	Vincent	R
CHANSON	Olivier	VG
DEMAUREX	Sophie	VG
DUNANT	Samuel	L
GRAF	Catherine	L
HEIM	Gian	R
JACCARD	Roger	R
JACOT DES COMBES	Bertrand	L
KORMANN	Jean-Claude	VG
LINDENMEYER	René	L
MARINI	Bruno	DC
MARINI	Lillia	DC
MAZZOLA	Maurice	VG
ÖZDEN	Melik	VG
REICHENBACH	Pascale	L
SOULIER	Denis	DC

### Opérations électorales 2009

Local de vote - salle Pontverre 022 850 93 30  
le dimanche de 10h.00 à 12h.00

**Président :** Yvan GUILLAUME  
**1<sup>er</sup> suppléant :** Michel BLONDIN  
**Vice-présidente :** Sylvia JAY  
**1<sup>ère</sup> suppléante :** Catherine GRAF

### Président(e)s de partis ou groupes politiques

**PDC**  
Daniel BLONDIN, secrétaire 022 757 48 43

**ARC (radicaux)**  
Bassem HADDAD 022 757 38 81

**ALC (libéraux)**  
Alain GRANDJEAN 022 757 34 29

**VOIX DE GAUCHE**  
Eric BAIER 022 757 34 33

**PARTI SOCIALISTE**  
Thierry SAUVIN 022 757 21 12

**UDC**  
Christophe EGGS 079 328 22 29

### Protection civile

Bureau 022 793 00 93  
**Chef local :** Olivier Martina 079 202 20 39

### Service du feu

SIS - Urgence **118**  
Cdt. Cap. Didier Toffel 079 247 23 53  
Plt. Olivier Ischer 079 312 00 58

### SERVICES OFFICIELS

**Gendarmerie** **117**  
Gendarmerie de Lancy-Onex 022 427 95 70  
En cas de non-réponse 022 427 81 11

**Sécurité municipale**  
De 7h00 à 17h00 022 850 92 04

**Concessionnaire voirie**  
Entreprise Chevalley et fils, Lully 022 777 17 74  
et 079 626 8747

**Poste de Confignon**  
chemin de Pontverre 16 022 757 16 12  
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi,  
de 8h.00 à 11h.00 et de 14h.00 à 18h.00  
samedi, de 9h.00 à 11h.00

**Ramoneur**  
Oberson Michel 022 910 23 83

### MARCHES

Marchés sur l'esplanade devant la salle communale.

Le **mardi matin** et le **vendredi matin** :  
Produits laitiers • Poulets grillés • Fruits et légumes • Fleurs

### ECOLES PUBLIQUES

#### Etablissement Confignon-Cressy

Direction 022 757 46 28  
Ecole de Confignon 022 757 46 27  
**Responsable bâtiment :**  
M. René Gabbianelli 022 757 46 22  
Ecole de Cressy 022 757 75 00  
**Responsable bâtiment :**  
M. Patrick Hochstrasser 022 757 75 01  
Cycle d'orientation de Vuillonex 022 388 70 00

### CULTURE ET SPORTS

#### Centre intercommunal de détente, de loisirs et de sports des Evaux

Ouvert de 08h.00 à 22h.00 022 879 85 85

**Bibliobus :** Bibliothèque municipale - mensuel  
(pour les dates merci de vous reporter au site  
[www.confignon.ch](http://www.confignon.ch) ou aux tous-ménages)

Ecole de Cressy, mardi de 10h00 à 12h30  
Place de l'Eglise, mardi de 14h00 à 17h30

#### Conservatoire populaire de musique

**responsable local de Confignon :**  
M. Lennart Riise 022 793 72 80

**Culture & Rencontre** 022 793 16 53

**Lud'Onex**  
Ecole d'Onex-Parc (entrée A) 022 792 40 90

**Mercredis de ski**  
Mme Margaret Robert-Tissot 022 757 59 20

### PAROISSES

**Paroisse catholique**  
Secrétariat 022 757 10 35  
Charles Christophi, curé 022 757 06 84  
Claude Nicod, curé 022 756 15 29

**Paroisse protestante**  
Secrétariat : Mme Isabelle Schweitzer 022 757 10 71  
Ma et Ve après-midi, jeudi toute la journée  
Pasteurs : Mme Nadine Manson 022 757 29 82  
M. Roland Benz 079 469 80 77  
Culte: dimanche 10h, ch. Sur-Beauvent 20, Bernex  
bernex-confignon@protestant.ch

**La Communauté des chrétiens**  
M.Wild, pasteur 022 777 17 63

### SANTE ET EQUIPEMENTS SOCIAUX

**Médecins :** Mme Béatrice Bertholet-Masset  
3, ch. des Hutins 022 757 24 66

M. Jean-Marie Schell  
203, rte de Chancy 022 757 46 47

M. Jean-Luc Baer  
Mme Sylvia Baer-Cornu  
12, ch. Sous-le-Clos 022 757 50 16

M. Jean-André Brun  
M. Jacques Falciola  
42, ch. de Vuillonex 022 727 04 27

Mme Line Restellini-Vuarambon  
Psychiatre-psychothérapeute  
21b, ch. des Failles 022 777 10 82

#### Sage-femme à domicile :

Mme Sophie Demaurex (à rajouter)  
rue Edouard-Vallet 17 076 319 28 08

Mme Sarah Aghedo-Phildius  
ch. Sur-Beauvent 2b 022 756 03 80

**Etiopathe :** M. Klaus Brede  
44, ch. des Hutins 079 301 36 26

#### Physiothérapeutes :

Physiothérapie G.-Rochette  
Mmes Rard et Karcher  
11, ch. Louis-Eckert 022 777 07 07

#### Naturopathes :

SantEckert  
11, ch. Louis-Eckert 022 777 07 07

#### Centre Pilates et thérapies :

44, ch. de Vuillonex 022 757 72 00

#### Cressy Santé, HUG et bains thermaux

Route de Loëx 99 022 727 15 15

#### Centre d'action sociale et de santé (CASS)

313, rue de Bernex 022 420 40 00  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00  
et de 13h00 à 17h30

#### Cérébral Association genevoise en faveur des personnes infirmes motrices cérébrales

16, ch. Sur-le-Beau - 1213 Onex

#### Résidence Beauregard (EMS)

Chemin de Cressy 67 022 757 67 44

#### Foyer de jour Butini pour personnes âgées

20, place Duchêne, 1213 Onex 022 792 79 58

#### Fondation de la Petite Enfance

du lundi au vendredi  
de 7h30 à 18h30 022 850 93 61

#### Garderie

**Halte-garderie (sans inscription)**

2 places chaque matin

**Garderie (sur inscription)**

du lundi au vendredi  
de 8h30 à 11h30 022 850 93 51

#### Jardin d'enfants

lundi, mardi, jeudi, vendredi,  
de 8h30 à 11h30  
et de 13h30 à 16h30 022 850 93 54

#### Association du Restaurant scolaire de Confignon (école de Confignon et école de Cressy)

32, ch. Sous-le-Clos - 1232 Confignon  
**Responsable :** Mme Caroline Taboada-Martin  
022 777 04 14 et 079 454 96 94

#### Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP)

022 309 08 20

Mme Aline Comoli 079 477 18 61

#### Section des samaritains d'Onex

Case postale 74, 1213 Onex 022 792 42 92  
onex@samaritains.net

### SOCIETES LOCALES

**Accroch'Contes**  
Mme Yvette Tornare 022 757 12 72

**Amicale de badminton de Confignon et des environs**

M.Gabriel Schmid 022 320 18 01 - 079 280 03 34  
**Président :** Claude Ischer 022 757 22 71

**Association Artisan'Art**

**Présidente :** Mme Chantal Gerber 022 757 46 16

**Association de l'Ecole Rudolf Steiner**

M. Denis Sechaud 022 727 04 44

**Association le Feuillu de Confignon**

Mme Jeanne Blanchet 076 340 55 94

**Association des Habitants de Cressy (AHC)**

**Co-président(e)s :**  
Mme Cristina Grieder 022 777 03 44  
M. Fernando Da Silva 022 777 02 89  
contact@cressy.ch

**Association des Intérêts de Confignon (AIC)**

M. Jean-Pierre Rosset 022 757 29 45  
www.assintconf.ch

**Association de modèles réduits**

**Président :** M. Christian Frey 022 850 93 60

**Association du Marché de Noël**

**Prés. :** Mme Pascale Reichenbach 022 757 55 81

**Association des parents des élèves de Confignon (APEC)**

ape-confignon@gapp.ch  
Mme Sandrine Pahud 022 757 30 87

**Association pour la sauvegarde de l'Aire et de ses affluents (APAA)**

Mme Catherine Blanchet 076 340 55 94

**Association pour la sauvegarde de Confignon**

Mme Jeanne Blanchet 076 340 55 94

**Atelier de poterie** 022 777 00 41

**l'Ancienne Ecole** info@atelier-poterie.ch

**Bernex Basket** info@bernexbasket.ch

**Président :** M. François Jaunin bernexbasket.ch

**Chœur de Pontverre** 022 757 28 76

**Président :** M. Alexis Zwerner 076 386 23 23

**Club des Aînés - Le Coteau**

Mme Catherine Hofmann 022 757 34 18

**Coopérative INTI** ep.schneider@freesurf.ch

M. Philippe Schneider 022 793 32 35

**Dames du mercredi**

**Resp. :** Mme Josiane Robert-Nicoud 022 757 19 16

**Fédération suisse de gymnastique Bernex-Confignon**

M. Thierry Paoletti 022 819 21 18

**Gymnastique des Seniors de Genève (GSG)**

022 345 06 77

**ImagEvasion**

M. Philippe Schwarzmann 022 850 03 29

**L'Amicale**

M. Michel Marti 022 792 45 80

**Les Confid'oizes**

Mme Catherine Graf 022 757 26 93

**Les Lamantins Lamentables**

**Président :** M. Pierre Guignard 022 756 31 97

**Magasins du Monde**

Mme Jacqueline Jaccard 022 771 19 92

**Marche populaire de Confignon**

**Resp. :** M. Jean-Pierre Leuthold 022 757 13 86

**Mémoire de Confignon** 022 757 40 43

M. Frédéric Guerne 077 401 23 31

**Groupe Scout Benoît-de-Pontverre**

**Resp. :** Mme Christelle Kaech 079 203 47 46

**Signal FC Bernex-Confignon**

**Président :** M. Enrique Ortiz 022 819 86 01

**Juniors :** M. Pierre Jordi 079 435 22 93

**Actifs :** M. Humberto Lopes 079 370 03 18

**Féminines :** M. Michael Silverman 079 653 19 94

**Société de pétanque**

M. Alain Borloz 079 332 02 32

**Tennis-Club de Confignon**

M. Daniel Ochsner 022 757 15 93

**Une fois un cirque**

**Resp. :** Mme Renée Pahud 022 757 30 87  
de jeudi à dimanche 0033 450 60 40 89